

CONTRAT D'ENGAGEMENT PAIN BIO

du mercredi 22 septembre 2021 au mercredi 29 juin 2022

Référente Courgette Solidaire: Muriel Nataf, téléphone: 06 43 08 73 14 - Courriel: muriel.nataf0820@gmail.com

Jean Mendes, téléphone: 06 08 52 09 17 - Courriel: jean.mendes@wanadoo.fr

CONTRAT

Le présent contrat d'approvisionnement est établi entre l'adhérent.e (remplir en majuscules) :

Nom : Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Et la boulangerie bio autogérée : LA CONQUETE DU PAIN au 47, rue de la Beaune à MONTREUIL (93100)

Référent: Cyril

Téléphone : 07 77 60 41 72

Courriel : laconquetedupain.liv@gmail.com

ENGAGEMENTS

Pour l'adhérent.e :

- ⇒ Pré-financer la production: définir un nombre de pains souhaités et le nombre de chèques encaissés au fur et à mesure de la saison
- ⇒ Être solidaire avec la boulangerie dans les aléas de la production
- ⇒ Assurer au moins 3 permanences de distribution sur la saison
- ⇒ Gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances...) aux distributions : il n'y aura pas de remboursement
- ⇒ Être à jour de sa cotisation de l'année 2021 à l'Association la Courgette Solidaire

Pour le boulanger :

- ⇒ Livrer chaque semaine du pain frais produit à la boulangerie et à partir de farines issues de l'agriculture biologique.
- ⇒ Changer la composition du pain chaque semaine.
- ⇒ Communiquer régulièrement sur le déroulement de son activité et les difficultés éventuelles rencontrées.
- ⇒ Être transparent sur le mode de fixation du prix, ses méthodes de travail et son approvisionnement de matières premières.
- ⇒ Accueillir les adhérent(e)s sur son site de production à minima une fois par an.
- ⇒ En cas d'incapacité à produire ou livrer (pannes, grèves...), reconduire la commande hebdomadaire avec celle de la semaine suivante ou la reporter en fin de contrat.

DISTRIBUTION

Lieu/Jour/heure de distribution : 28 rue Romain-Rolland aux Lilas (93260) - le **MERCREDI de 19h à 20h**

Nombre de semaines de distribution : **37 distributions du 22 septembre 2021 au mercredi 29 juin 2022**

Dates de non distribution : **22 décembre 2021, 29 décembre 2021, 23 février 2022 et 25 mai 2022**

Si problème de livraison dans la saison, les distributions manquantes seront effectuées les mercredis 6 et/ou 13 juillet 2022.

FORMULES

	pain(s) hebdomadaire(s) de 500g à	€	x		distributions =	
--	--	---	---	--	-----------------	--

Et / ou

	pain(s) hebdomadaire(s) de 1kg à	€	x		distributions =	
--	---	---	---	--	-----------------	--

>>> Règlement en 4 chèques de montants équivalents, encaissables aux dates précisées dans le tableau ci-dessous, libellés à l'ordre de La Conquête du Pain et à remettre au local dans une enveloppe à votre nom, avec ce contrat signé en 2 exemplaires, et avec votre adhésion de 10€ pour 1 année, à l'Association la Courgette Solidaire, si vous n'êtes pas à jour : vous pouvez adhérer en ligne sur HelloAsso [ICI](https://www.helloasso.com/associations/la-courgette-solidaire) ou bien adhérer en vous connectant sur le site de la Courgette.

Si vous remplissez ce contrat électroniquement, enregistrez le et renvoyez le à : jean.mendes@wanadoo.fr et remettez les chèques au local dans une enveloppe à votre nom.

Nom de l'émetteur	Banque	N° du chèque	Montant	Encaissement
				Novembre 2021
				Février 2022
				Mai 2022
				Août 2022

Fait à en 2 exemplaires, le

L'AMAP



L'adhérent.e

Le boulanger